



Synthèse de la dette au 31/12/2022

Présentation Finance Active

Sommaire

- ① Point de marché
- ② Eléments de comparaison
- ③ Les caractéristiques de la dette au 31/12/2022
- ④ Le terrain stratégique et recommandations
- ⑤ La dette garantie au 31/12/2022
- ⑥ Annexes

01

Environnement de taux d'intérêt

Point de marché

Rétrospective de l'année 2022

▲ Reprise de l'économie post-Covid

- ▲ Des pénuries et des goulots d'étranglement mettent en difficultés de nombreux secteurs ;
- ▲ Faisant apparaître des tensions inflationnistes ;
- ▲ Chine : maintien d'une politique « zéro Covid ».

▲ Guerre en Ukraine

- ▲ Un conflit a débuté le 24 février 2022, date de l'invasion du Donbass ;
- ▲ Conséquences économiques indirectes :
 - ▲ Crise énergétique en Europe ;
 - ▲ Pénurie sur l'approvisionnement de certaines denrées alimentaires.

▲ Inflation record en 2022

- ▲ Causes : mauvaises récoltes en début d'année 2022 et conséquences de la guerre en Ukraine et de la période Covid ;
- ▲ Une inflation annuelle qui s'établit en novembre à 10,1% dans la zone euro et 6,2% en France.

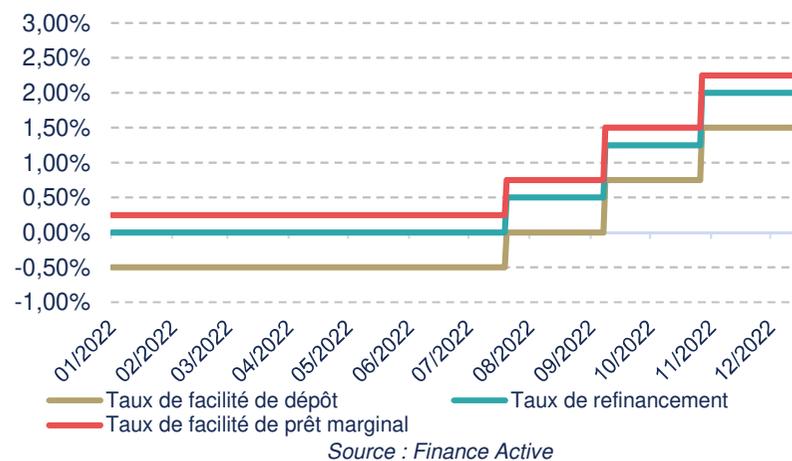
▲ Normalisation monétaire initiée en conséquence

- ▲ Arrêt des programmes de rachat d'actifs ;
- ▲ La FED (US) a relevé 7 fois ses taux en 2022 pour atteindre la fourchette de 4,25%-4,50% ;
- ▲ La BCE a augmenté 4 fois ses taux en 2022 pour atteindre les niveaux suivants :
 - ▲ 2,00% pour la facilité de dépôt ;
 - ▲ 2,50% pour les opérations principalement de refinancement ;
 - ▲ 2,75% pour la facilité de prêt marginal.

Evolution des taux d'inflations européens en 2022



Evolution des taux directeurs de la BCE



Une croissance atone et une inflation qui ralentit en zone euro

▲ Une croissance économique atone

- ▲ Une économie très dynamique au premier semestre 2022 ;
- ▲ Suivi d'un ralentissement sous l'effet du conflit dans l'est de l'Europe et des tensions inflationnistes, la croissance devrait se situer autour de 3% cette année selon les prévisions de l'OCDE ;
- ▲ La normalisation de la politique monétaire devrait entraîner un ralentissement de l'activité économique en 2023 (+ 0,5% de croissance).

▲ Et une inflation attendue en diminution en 2024

- ▲ L'inflation ralentit en zone euro avec un niveau de 9,2% en décembre contre 10% en novembre ;
- ▲ Le ralentissement de l'évolution des prix de l'énergie a massivement contribué à la baisse de l'inflation.

▲ Une réduction de la dette publique

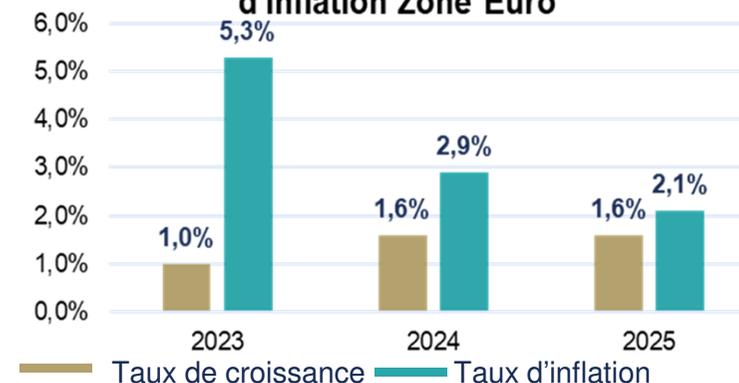
- ▲ La dette publique qui avait fortement augmenté pendant la crise sanitaire se réduit progressivement ;
- ▲ La dette publique représente aujourd'hui 94% du PIB contre 98% en 2021 ;
- ▲ Cependant, la réduction de la dette et des déficits publics ne se fera pas au même rythme que le durcissement de la politique monétaire à cause du rôle de stabilisateurs automatiques des finances publiques et des pressions démocratiques auxquelles peuvent être confrontés les gouvernements de la zone euro.

Taux de croissance annuelle du PIB



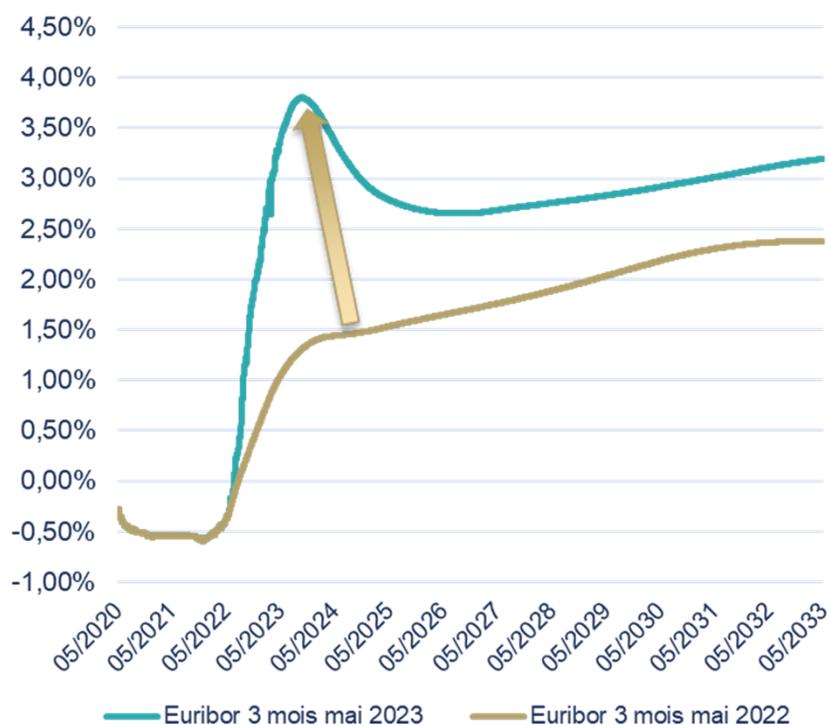
Source : OCDE

Prévisions de croissance et d'inflation Zone Euro



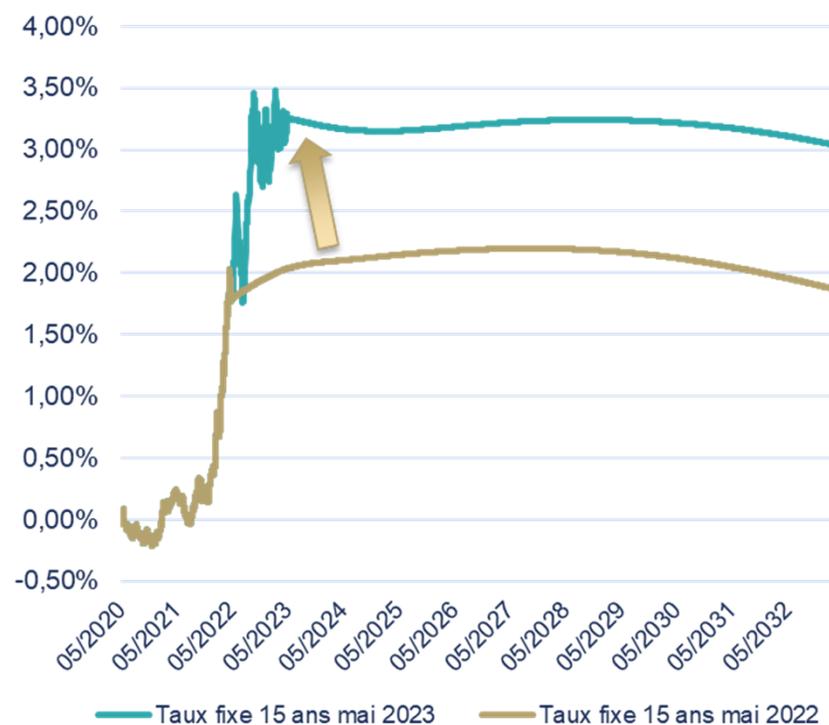
Des anticipations de taux revues à la hausse

Impact sur les taux courts anticipés



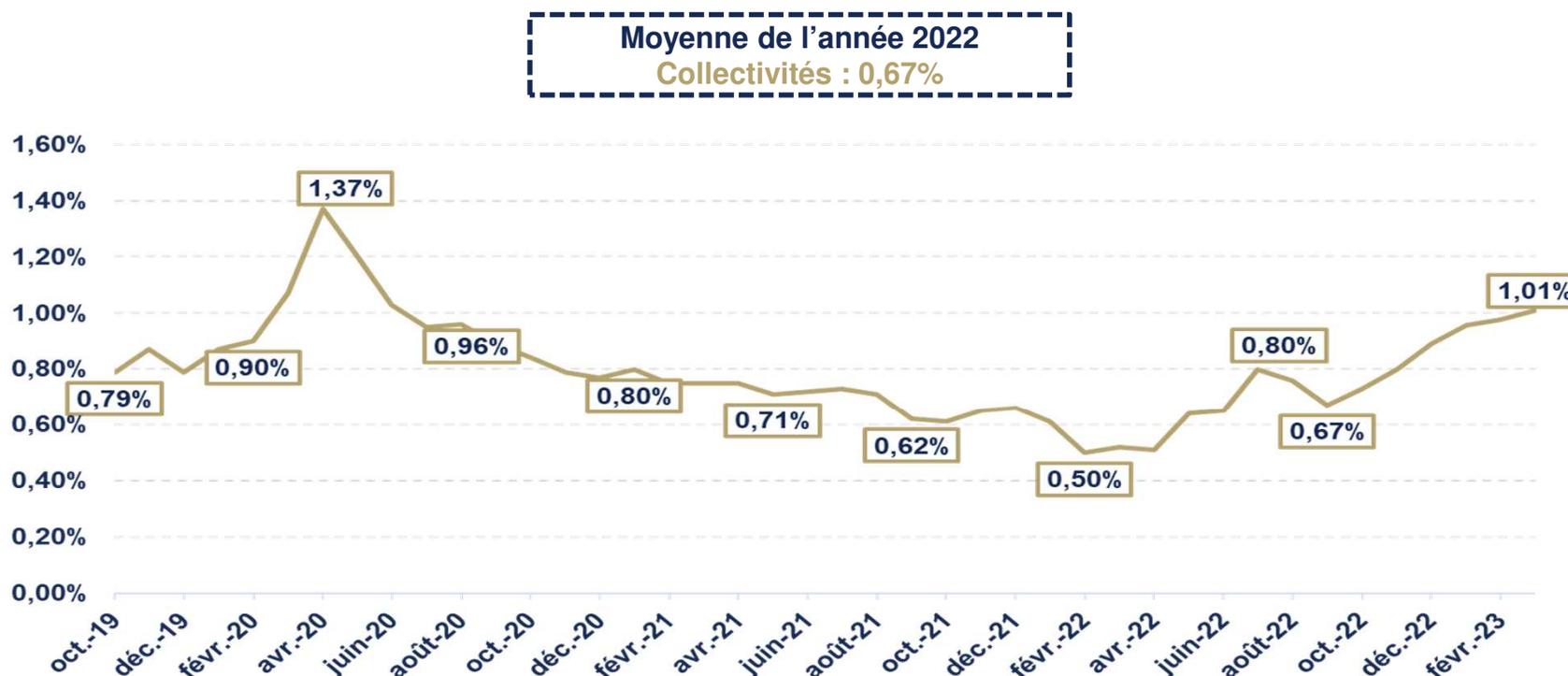
Source : Finance Active

Impact sur les taux longs anticipés



Source : Finance Active
En taux annuel Ex/Ex, pour un emprunt amortissable progressif hors marge

Évolution des marges réelles depuis décembre 2019



Marges exprimées sur Euribor 03M non flooré à 0,00%

Source : Journal des offres Finance Active

Le graphique ci-dessus reflète l'évolution des marges moyennes des contrats bancaires des collectivités françaises sur les 4 dernières années, en hausse à partir de fin 2022.

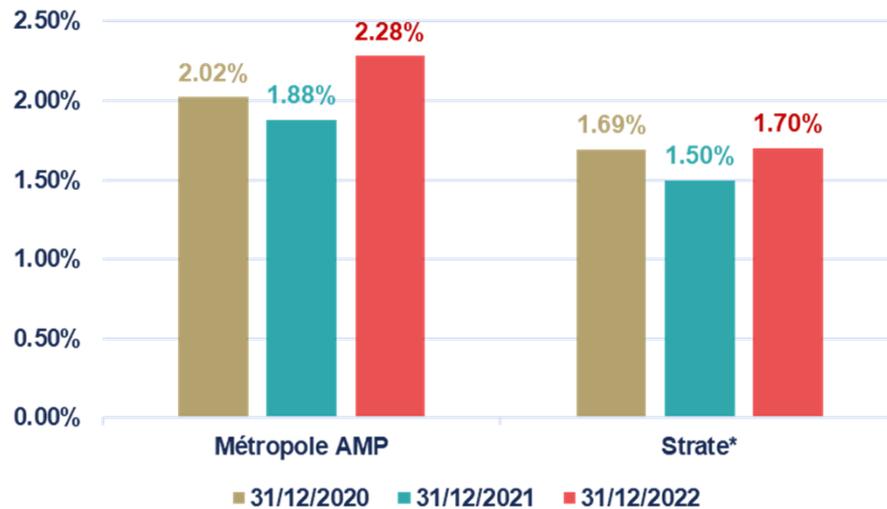
02

Eléments de comparaison

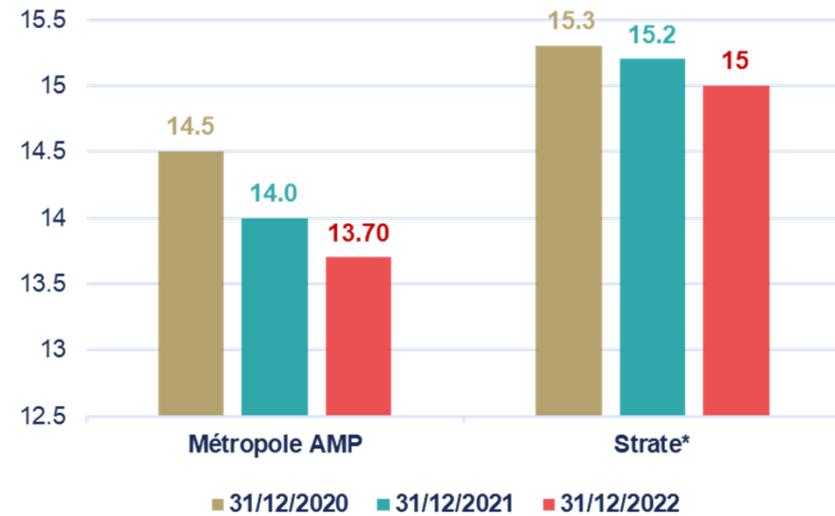
Comparaison des ratios de la Métropole Aix-Marseille-Provence avec des données issues de l'Observatoire Finance Active et des données DGFIP

Hausse du taux moyen et amélioration de la durée de vie résiduelle

Taux moyen en pourcentage



Durée résiduelle en années

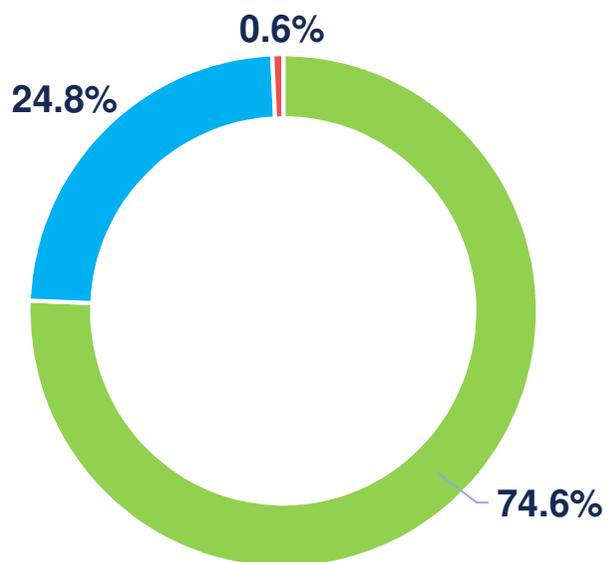


Le taux moyen de la métropole a rapidement augmenté par rapport à celle de la strate, +0.40% pour la métropole contre +0.20% pour la strate. En revanche, la durée de vie résiduelle est en baisse malgré la souscription d'emprunts sur 20 ans en 2022.

**Pour comparer les données de la Métropole AMP, la strate de comparaison rassemble les collectivités et EPCI dont l'encours est supérieur à 1 milliard d'euros. Elle comprend 16 emprunteurs, dont 6 communes ou EPCI de + de 100 000 habitants, 4 départements, 5 régions et 1 syndicat.*

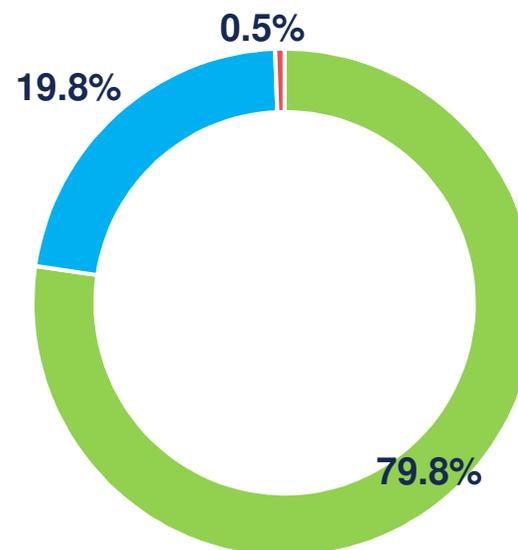
Répartition du risque de taux : un encours toujours largement sécurisé mais peu souple

Métropole AMP



■ Fixe ■ Variable ■ Structuré

Strate*



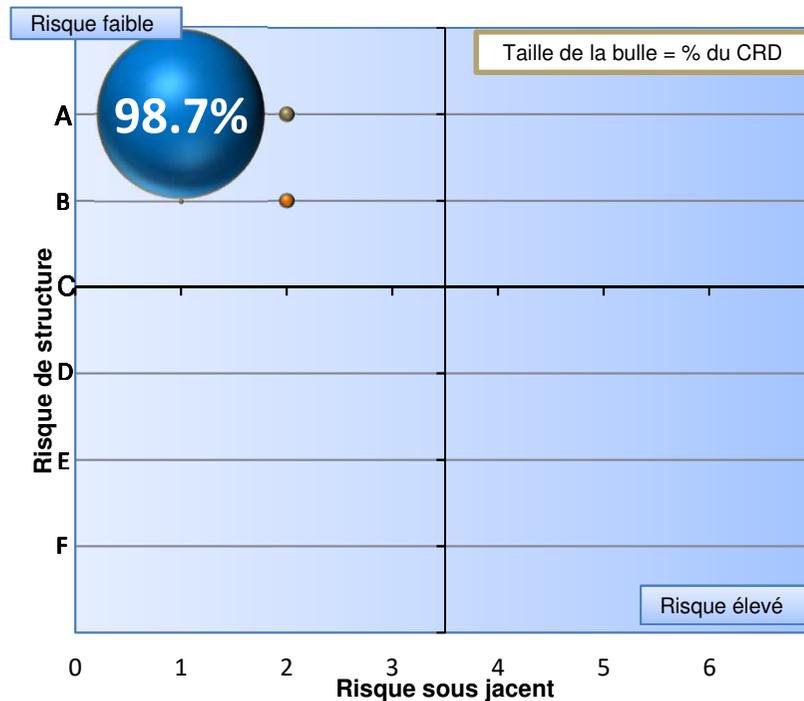
■ Fixe ■ Variable ■ Structuré

Entre 75% et 80% des encours de la métropole et de la strate sont à taux fixe, ce qui est gage de sécurité et de fiabilité de la charge financière. Moins de 25% du stock de la dette est variable. La métropole veillera à équilibrer sa répartition du risque de taux afin de bien composer entre sécurité des taux et souplesse de gestion.

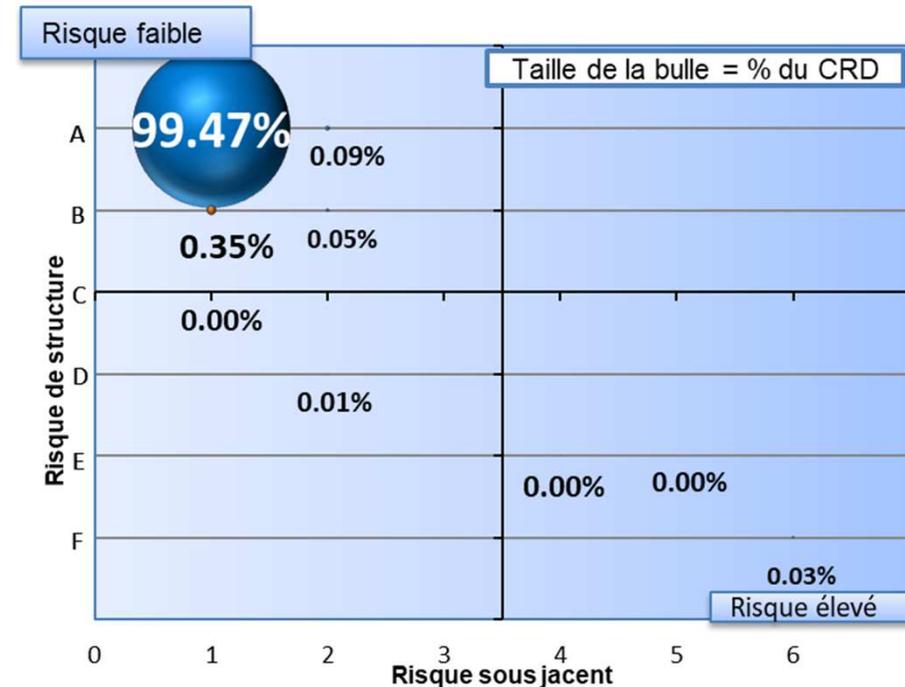
**Pour comparer les données de la Métropole AMP, la strate de comparaison rassemble les collectivités et EPCI dont l'encours est supérieur à 1 milliard d'euros. Elle comprend 16 emprunteurs, dont 6 communes ou EPCI de + de 100 000 habitants, 4 départements, 5 régions et 1 syndicat.*

Une dette sécurisée au sens de la Charte de bonne conduite classée 1A à 98,7%

Métropole AMP



Strate*



Sur une échelle de risque de 1 à 6 et de A à F, 1A correspond au niveau de risque le plus faible d'après une Charte mise en place en 2009.

*Pour comparer les données de la Métropole AMP, la strate de comparaison rassemble les collectivités et EPCI dont l'encours est supérieur à 1 milliard d'euros. Elle comprend 16 emprunteurs, dont 6 communes ou EPCI de + de 100 000 habitants, 4 départements, 5 régions et 1 syndicat.

La Charte de bonne conduite

Charte de bonne conduite : classification des risques

Indices sous-jacents

1	Indices zone Euro
2	Inflation française ou inflation de la zone Euro Écart entre ces inflations
3	Écart d'indices de la zone euro
4	Indices hors zone Euro Écart d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro
5	Écart d'indices hors zone Euro
6*	Indexations non autorisées dans le cadre de la Charte (taux de change, indices actions...)

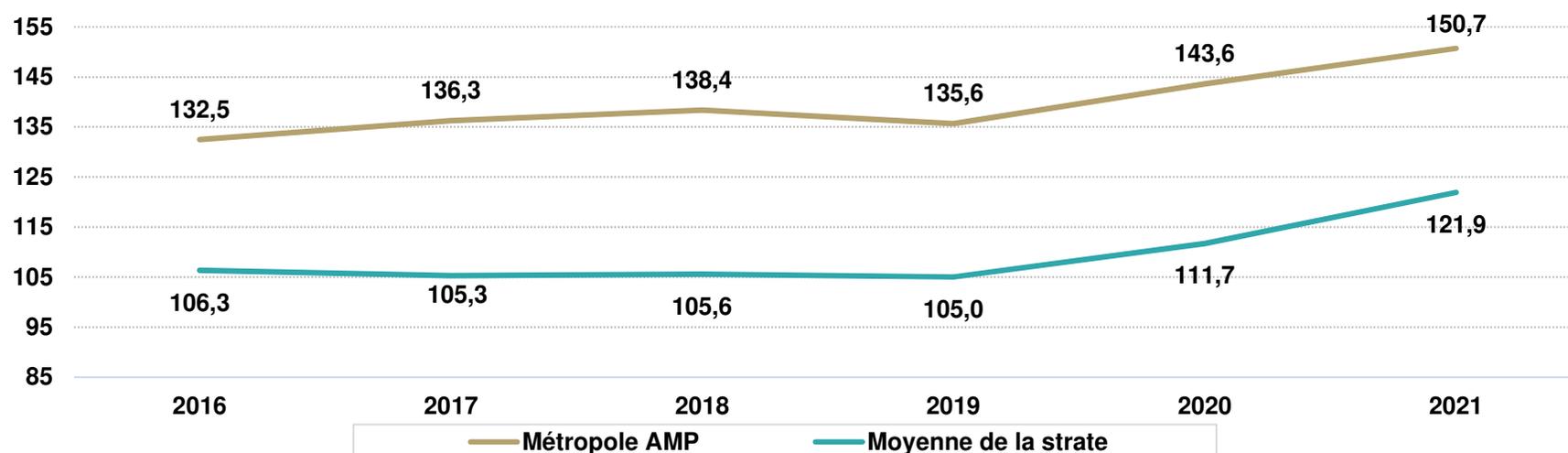
Structures

A	Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement Échange de taux structuré vers taux variable ou taux fixe Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
B	Barrière simple, pas d'effet de levier
C	Option d'échange (swaption)
D	Multiplicateur jusqu'à 3 Multiplicateur jusqu'à 5 capé
E	Multiplicateur jusqu'à 5
F*	Structures non autorisées par la Charte (cumulatif, multiplicateur > 5...)

* : Hors Charte

Ratio DGFIP* : un taux d'endettement toujours supérieur à celui de la strate

Taux d'endettement en % tous budgets confondus (Encours au 31/12 / Recettes Réelles de Fonctionnement) pour les métropoles de plus de 500 000 hab.



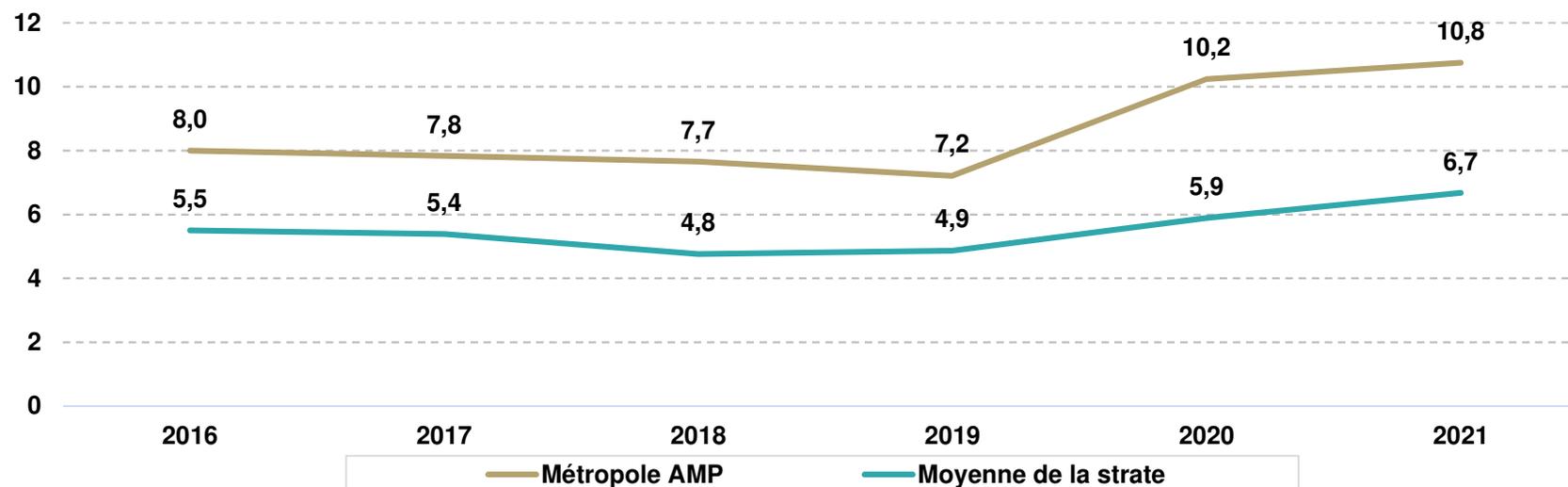
Encours de dette tous budgets / recettes réelles de fonctionnement ou RFF au 31/12/N, en %. Sources : DGFIP et Finance Active.

Ce ratio exprime le poids de la dette par rapport aux recettes courantes. Il mesure la charge de la dette de la collectivité relativement à sa surface financière. En 2020 et 2021, la progression de l'encours de dette est plus forte que celle des recettes de fonctionnement, ce qui se traduit par l'augmentation du taux d'endettement toujours supérieur à celui de sa strate.

*Les données utilisées pour cette analyse sont celles de la DGFIP issues du site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communeqfp/flux.ex) : <https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communeqfp/flux.ex>. Par ailleurs, la strate de comparaison utilisée pour les ratios ci-dessus est composée de 7 métropoles de plus de 500 000 habitants (Métropole de Nice Côte d'Azur, Nantes Métropole, Toulouse Métropole, Bordeaux métropole, Métropole de Lille, Métropole de Lyon, Métropole d'Aix Marseille Provence).

Ratio DGFIP* : un ratio de désendettement plus dégradé en 2021

Capacité dynamique de désendettement tous budgets confondus en années pour les métropoles (Encours au 31/12 / Epargne brute)



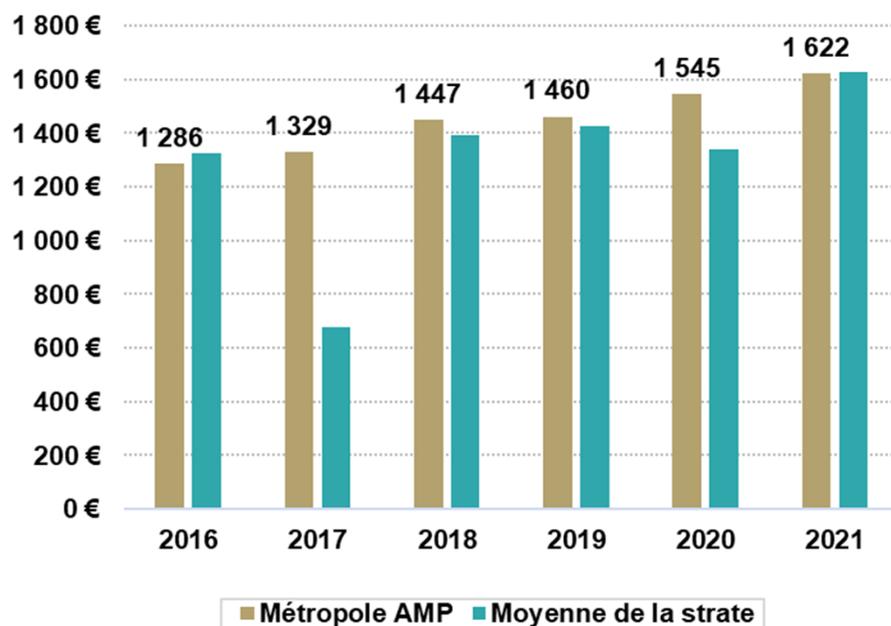
Encours de dette tous budgets / Capacité d'autofinancement brute, au 31/12/N, en années. Sources : DGFIP et Finance Active.

La capacité dynamique de désendettement (CDD) exprime le poids de la dette en nombre d'années d'épargne brute. Il permet, en rapportant l'épargne brute au stock de dette, de mesurer le niveau d'endettement d'une collectivité et de mettre en évidence sa solvabilité. L'amélioration du niveau de l'épargne brute en 2019 permet d'améliorer légèrement le ratio de désendettement cette même année à 7,2 ans. En revanche, en 2020 et 2021, la hausse de l'encours couplée à la dégradation de l'épargne brute se traduit par la dégradation de ce ratio. Pour rappel, le seuil de vigilance est de 12 ans pour le bloc communal d'après la Loi de Programmation des Finances publiques (LPFP).

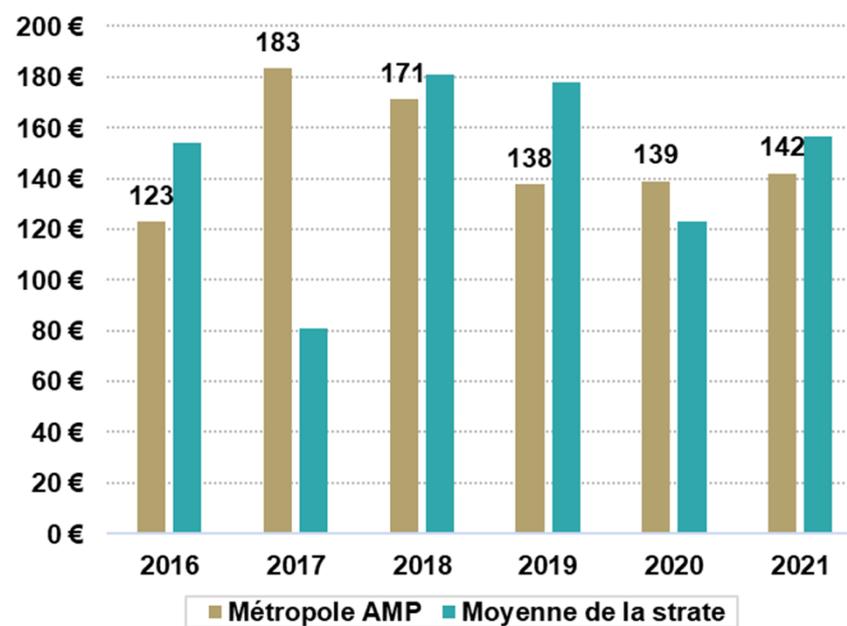
* Les données utilisées pour cette analyse sont celles de la DGFIP issues du site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communeqfp/flux.ex) : <https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communeqfp/flux.ex>
Par ailleurs, la strate de comparaison utilisée pour les ratios ci-dessus est composée de 7 métropoles de plus de 500 000 habitants (Métropole de Nice Côte d'Azur, Nantes Métropole, Toulouse Métropole, Bordeaux métropole, Métropole de Lille, Métropole de Lyon, Métropole d'Aix Marseille Provence).

Ratios DGFIP* : dette et annuité par habitant toujours inférieures à la moyenne en 2021

Dette / habitant



Annuité / habitant



En euros par habitant, tous budgets. Sources : DGFIP et Finance Active

Le ratio de la dette par habitant permet d'apprécier le niveau d'endettement de la collectivité. La métropole possède un endettement par habitant inférieur à celui de la moyenne de la strate.

Le ratio de l'annuité par habitant mesure ce que chaque habitant devrait payer pour rembourser les annuités de la dette.

* Les données utilisées pour cette analyse sont celles de la DGFIP issues du site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) : <https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communeqfp/flux.ex>
Par ailleurs, la strate de comparaison utilisée pour les ratios ci-dessus est composée de 7 métropoles de plus de 500 000 habitants (Métropole de Nice Côte d'Azur, Nantes Métropole, Toulouse Métropole, Bordeaux métropole, Métropole de Lille, Métropole de Lyon, Métropole d'Aix Marseille Provence).

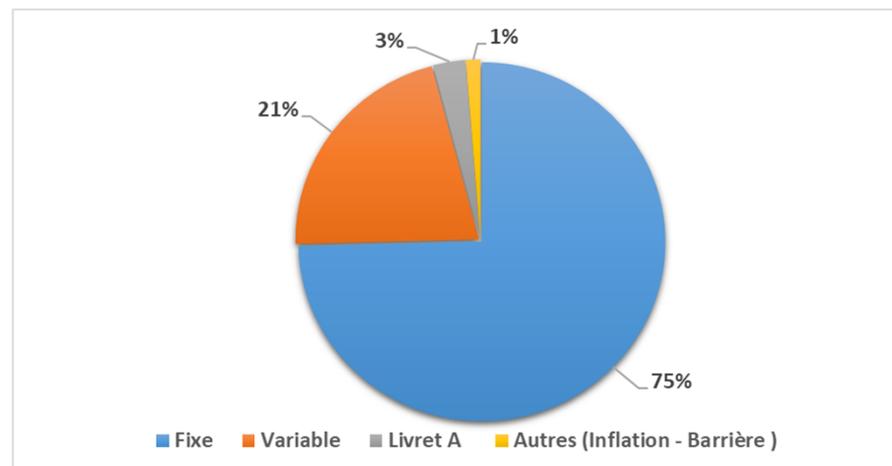
03

Les caractéristiques de votre dette au 31/12/2022

Caractéristiques de la dette au 31/12/2022

Caractéristiques de la dette au :	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	Variation
Dette	2 994 959 448 €	3 033 563 034 €	3 045 256 736€	+ 11 693 702 €
Taux moyen	2,02%	1,88%	2,28%	+ 0,40% (+ 40 points de base)
Durée résiduelle moyenne	14 ans et 5 mois	14 ans	13 ans et 8 mois	- 4 mois

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	2 273 484 575 €	74.66%	2.18%
Fixe à phase	62 050 €	0.00%	3.31%
Variable	645 425 116 €	21.19%	2.37%
Livret A	87 480 368 €	2.87%	2.65%
Inflation	19 390 282 €	0.64%	3.94%
Barrière	19 414 345 €	0.64%	7.03%
Ensemble des risques	3 045 256 736€	100%	2.28%



Le taux moyen de la dette a fortement augmenté en 2022, lié en partie à la souscription de nouveaux emprunts dans des conditions de marché comprenant à la fois une hausse des taux et des marges bancaires. Elle s'explique également par l'augmentation du coût de la dette à taux variable avec la remontée des taux courts en zone euro.

Caractéristiques des encours par budget

Caractéristiques de la dette au 31 décembre 2022	Budget Principal	Transport	Traitement des déchets	Assainissement	Eau
Encours de la dette	2 043 720 598 €	629 871 337 €	97 113 140 €	140 712 725 €	50 378 393 €
Taux moyen	2,21%	2,21%	2,21%	3,38%	2,28%
Durée résiduelle moyenne	13 ans et 2 mois	16 ans et 3 mois	9 ans et 6 mois	14 ans et 5 mois	15 ans et 1 mois
Nombre d'emprunts	235	53	17	96	77

Caractéristiques de la dette au 31 décembre 2022	Ports de plaisance	Aménagement	Entreprises	GEMAPI	Autre Budget *
Encours de la dette	19 317 266 €	55 758 201 €	1 634 354 €	1 941 260 €	4 809 462 €
Taux moyen	2,38%	2,78%	2,85%	4,28%	2,46%
Durée résiduelle moyenne	10 ans et 4 mois	8 ans et 1 mois	9 ans et 4 mois	23 ans et 3 mois	11 ans et 3 mois
Nombre d'emprunts	13	16	4	5	10

*Autre budget : port ouest territoire, réseau de chaleur, parking, Crématorium

L'encours de dette du budget principal stabilisé...

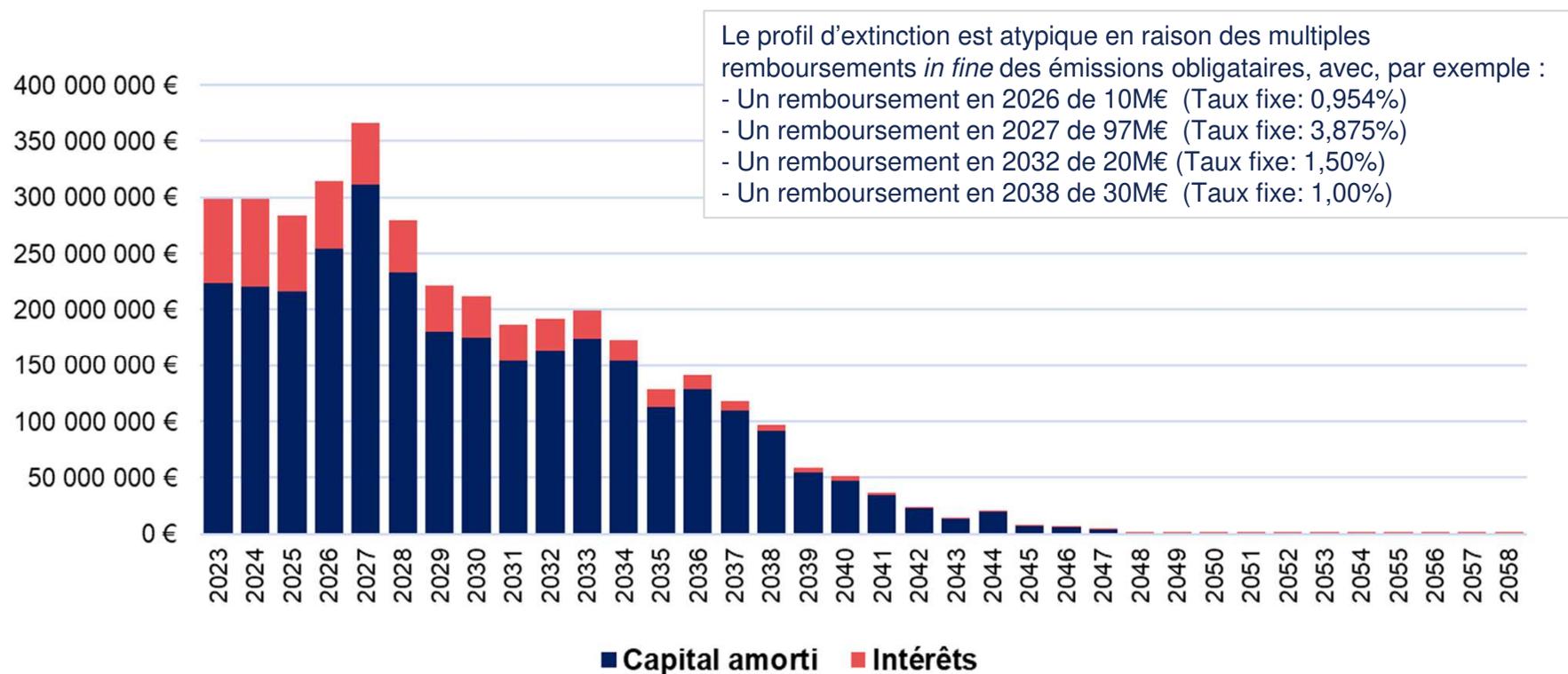
Date	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Encours de dette du budget Principal	1 996 838 489 €	2 043 256 672 €	2 043 720 598 €

Pour la première fois depuis la création de la Métropole, l'encours de dette du budget Principal est stabilisé grâce à une gestion financière rigoureuse et à des efforts de gestion, ce qui s'inscrit dans la stratégie du Pacte Financier et Fiscal, voté en décembre 2022.

Ce pacte prévoit, à horizon 2026, une capacité de dynamique de désendettement de 8 ans sur le Budget Principal et de 10 ans pour le Budget Principal et le Budget Annexe Transport.

Un profil d'amortissement avec des pics liés au remboursement *in fine* des émissions obligataires ...

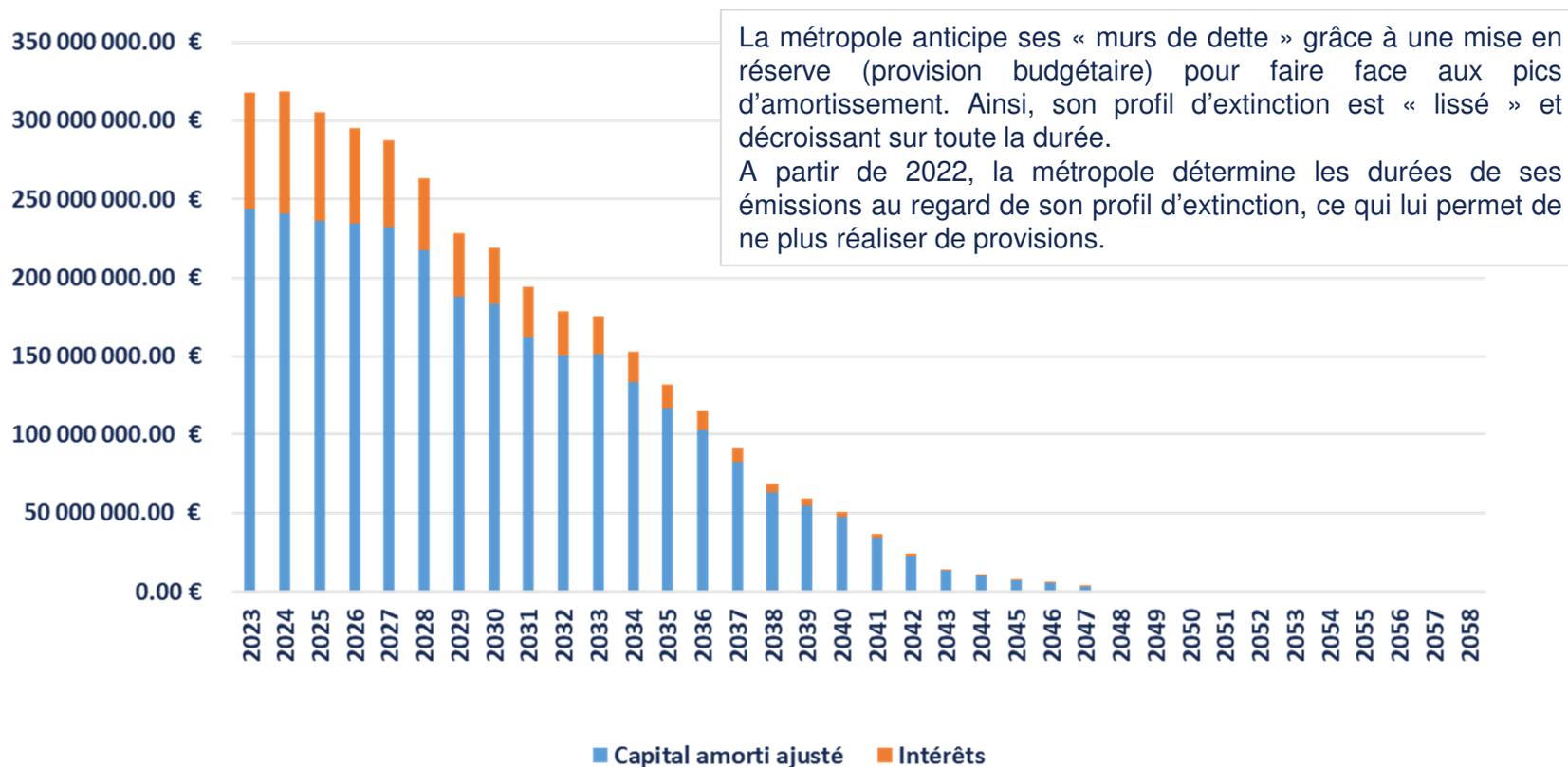
Profil d'extinction existant (Insito)



Source : Insito

... mais lissé comptablement grâce à des mises en réserve sur les émissions réalisées avant 2021

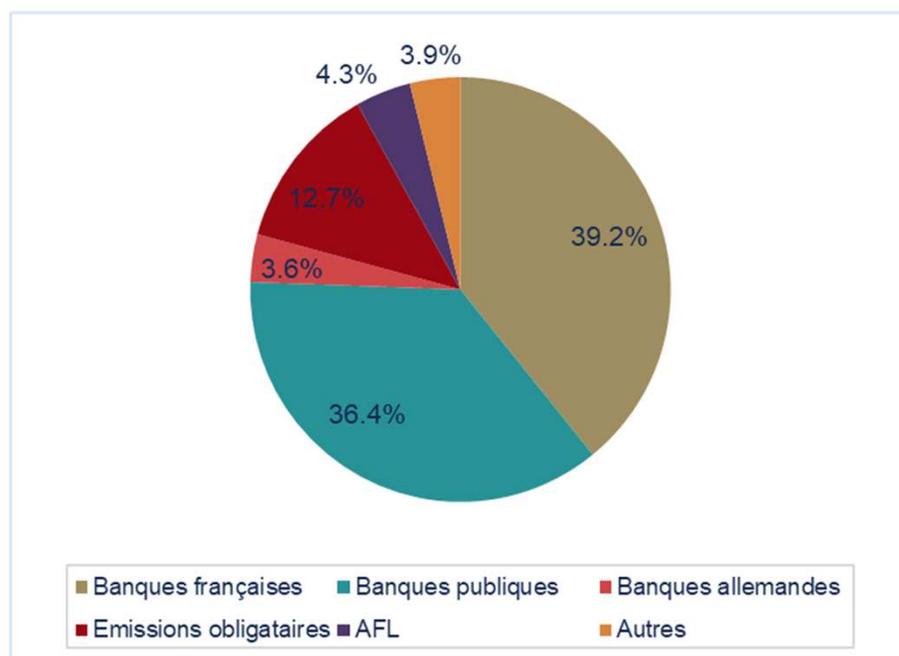
Profil d'amortissement retravaillé par la métropole avec la « mise en réserve obligatoire » pour les émissions réalisées avant 2021



Source : Métropole

Des sources de financements toujours diversifiées : entre financement direct, intermédié, banques publiques et AFL

Répartition par type de financement



Répartition par prêteur

Banque	Part de l'encours total au 31/12/2022
Groupe SFIL / Dexia / LBP	27%
Groupe BPCE (Caisse d'Epargne / Crédit Foncier)	17%
Société Générale	13%
Emission obligataire	13%
Groupe Crédit Agricole	6%
CDC	5%
Banques européennes (BEI / CEB)	4%
AFL	4%
Autres (Dette communes, agence de l'eau, avance remboursable...)	4%
Banques allemandes	4%
Groupe Crédit Mutuel (Arkéa/Crédit Mutuel)	4%

04

Le terrain stratégique et recommandations

Nouveaux financements 2022 et arbitrage

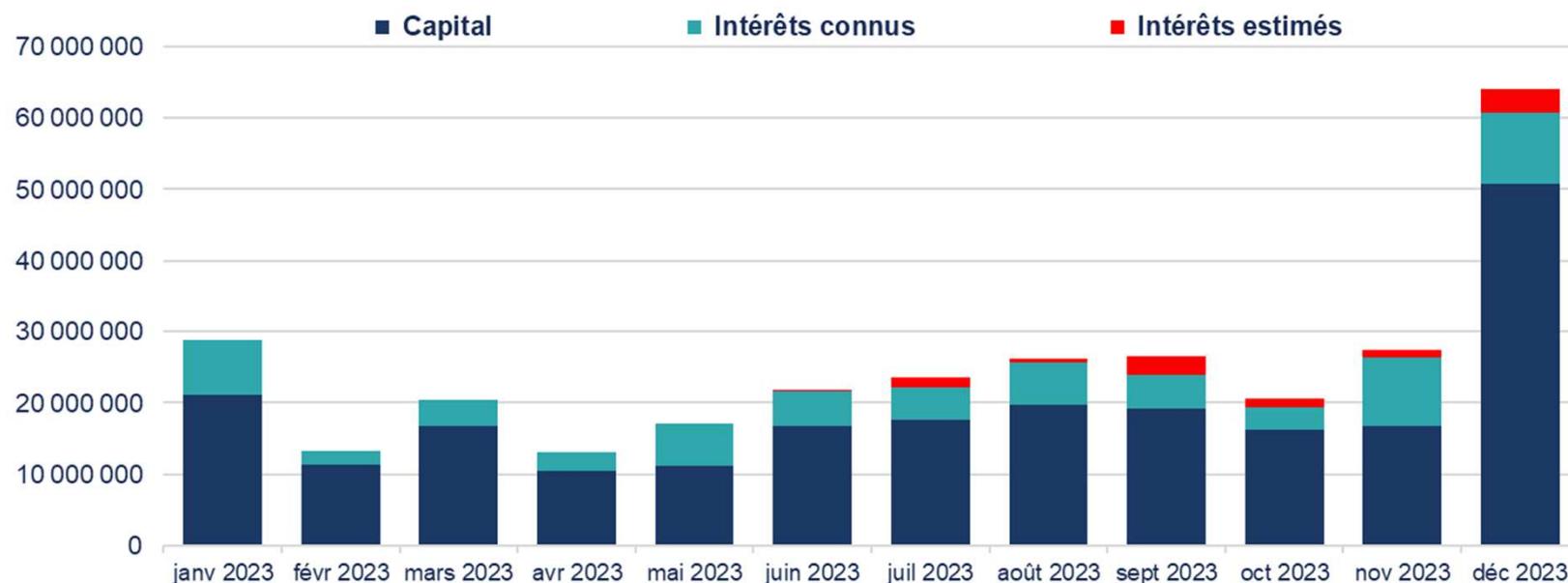
- La métropole a réalisé trois consultations en 2022, portant à la fois sur la recherche de financements bancaires et obligataires. 238M€ de nouveaux contrats bancaires et 15M€ de contrats obligataires ont été signés.

Budget	Prêteur	Montant emprunté	Durée	Date de début	Taux payé
Budget Principal Métropole	Arkéa	10 000 000 €	20	30/07/2022	Taux fixe 1.51%
Budget Principal Métropole	Arkéa	10 000 000 €	20	30/07/2022	Taux fixe 1.51%
Budget Principal Métropole	Crédit Foncier	30 000 000 €	20	27/06/2022	Euribor 03M + 0.54%
Budget Principal Métropole	Crédit Foncier	10 000 000 €	20	30/06/2022	Euribor 03M + 0.55%
Budget Principal Métropole	Crédit Agricole	10 000 000 €	20	23/12/2022	Taux fixe 1.73%
Budget Principal Métropole	SFIL	20 000 000 €	20	27/07/2022	Euribor 03M flooré + 0.48%
Budget Principal Métropole	AFL	30 000 000 €	20	20/09/2022	Euribor 03M flooré + 0.41%
Budget Principal Métropole	AFL	20 000 000 €	20	20/02/2023	Euribor 03M flooré + 0.10%
Budget Principal Métropole	AFL	20 000 000 €	20	20/02/2023	Euribor 03M flooré + 0.10%
Budget Principal Métropole	Saar LB	10 000 000 €	20	30/01/2023	Euribor 03M + 0.66%
CT1 - Opérations d'aménagement	AFL	2 500 000 €	10	20/12/2022	Euribor 3M flooré +0.29%
CT1 - Opérations d'aménagement	AFL	2 500 000 €	10	20/12/2022	Euribor 3M flooré +0.29%
CT1 - Opérations d'aménagement	AFL	2 000 000 €	10	20/12/2022	Euribor 3M flooré +0.29%
Budget Transport	Crédit Mutuel	10 000 000 €	20	14/12/2022	Taux fixe 1.10%
Budget Transport	Crédit Mutuel	10 000 000 €	20	14/12/2022	Taux fixe 1.20%
CT5 - Assainissement	AFL	10 000 000 €	25	20/02/2023	Euribor 3M flooré +0.63%
CT5 - Eau	AFL	1 000 000 €	25	20/02/2023	Euribor 3M flooré +0.63%
Transports	BEI	30 000 000 €	25	28/10/2022	Taux fixe 3.306%
Budget Principal Métropole	EMISSION OBLIGATAIRE	15 000 000 €	6	22/07/2022	Taux fixe 2.262%
		253 000 000 €			

- En comparaison aux marges bancaires observées en 2022 sur l'ensemble des collectivités, la Métropole a pu obtenir des financements sur des niveaux de marges intéressants avec notamment des offres attractives de la part de l'Agence France Locale.
- La métropole a réalisé le changement de l'index d'un prêt Société Générale initialement indexé sur le **taux fixe 1.52%** par une indexation variable **Ester + 0.02%**, le gain estimé serait de + 64K€ pour la Métropole.

Flux de la dette infra-annuels : lisser les échéances des emprunts futurs pour éviter les pics

Détail des échéances en 2023

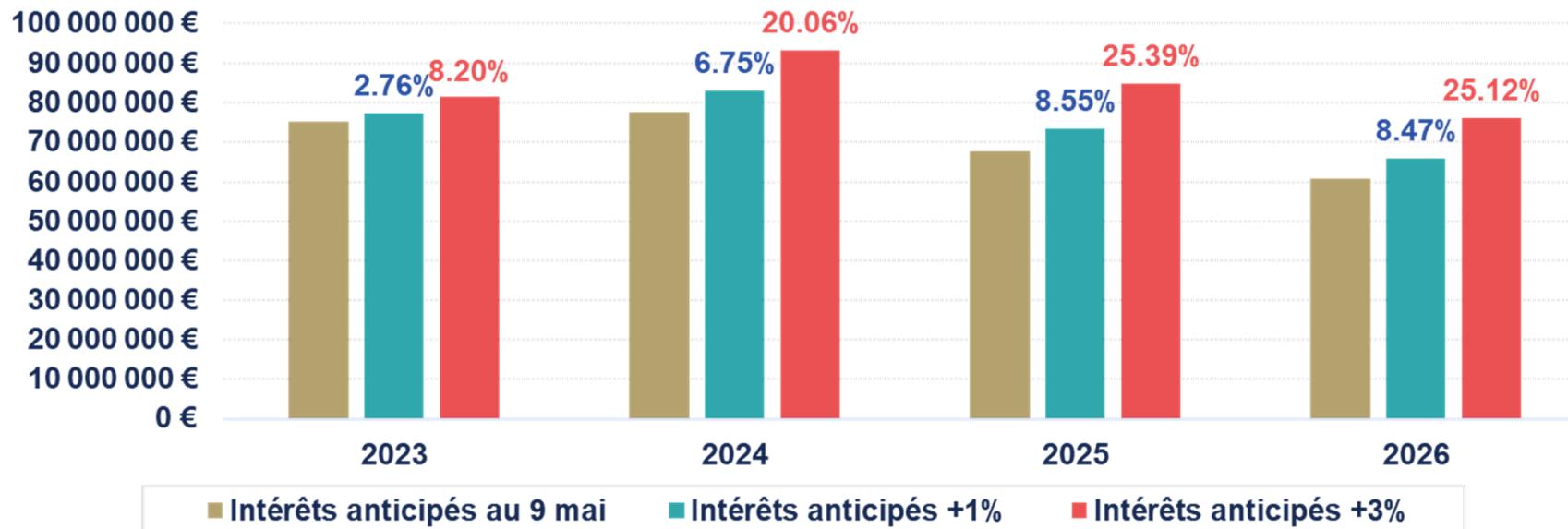


Total des intérêts	Intérêts connus	Intérêts estimés
74 018 395 €*	63 536 797 €	10 481 598 €*

Pour les prochains contrats, la Métropole pourra opter pour des périodicités de remboursement infra-annuelle (par exemple trimestrielle). Cela permettra de lisser les décaissements de trésorerie et donnera plus de possibilités d'arbitrages / renégociations / remboursement.

Impact sur les frais financiers des scénarios de hausse de taux

Scénarios de hausse des taux d'intérêt Euribor : +1% et +3%



La dette de la métropole étant en grande partie à taux fixe, en cas de dégradation sur les marchés de taux, l'impact sur la dette de la métropole resterait modéré :

- ▲ Si à partir de mai 2023, la courbe de taux venait à subir une hausse de +1%, les flux d'intérêts de l'année 2023 n'augmenteraient que de 2.76%. L'impact le plus important serait pour l'année 2025, avec un impact d'environ +8.6% (soit environ 5.6M€ de frais financiers en plus).
- ▲ Si cette fois, la courbe de taux venait à augmenter de +3%, pour l'année 2023 on observerait une hausse d'environ 6M€ soit une hausse de 8.2%. La hausse la plus importante serait aussi pour l'année 2025 avec une hausse d'environ 25.40% (soit une augmentation de +17M€).

Diversifier ses sources de financement selon les objectifs poursuivis par la métropole

Différentes sources de financements sont possibles, en fonction du volume, de la souplesse, de l'avantage financier et du sens souhaité par la Métropole.

▲ Recherche de sens :

- ▲ La Banque des Territoires propose des financements de projets longs (supérieur à 30 ans) avec des enveloppes spécifiques permettant d'obtenir des taux compétitifs indexés soit sur du livret A, soit sur du taux fixe (sur ressource BEI). En revanche, au-delà de 5M€, seul 50% du besoin d'emprunt pourra être financé.
- ▲ Plusieurs banques ont lancé des prêts spécifiques permettant une communication politique autour des projets comme par exemple le prêt vert de la Banque Postale, le prêt PACT d'Arkéa pour une démarche RSE, les prêts à impact social ou environnemental / amélioration des performances extra financières de la Caisse d'Épargne. En revanche l'avantage financier et le volume ne sont pas toujours au rendez-vous.

▲ Avantage financier :

- ▲ L'adhésion à l'AFL permet parfois d'obtenir des financements plus compétitifs que les partenaires bancaires classiques. Depuis la remontée des taux, l'AFL sort son épingle du jeu avec des marges de 10 à 20 points de base meilleures que celles des banques classiques.

▲ Recherche de volume :

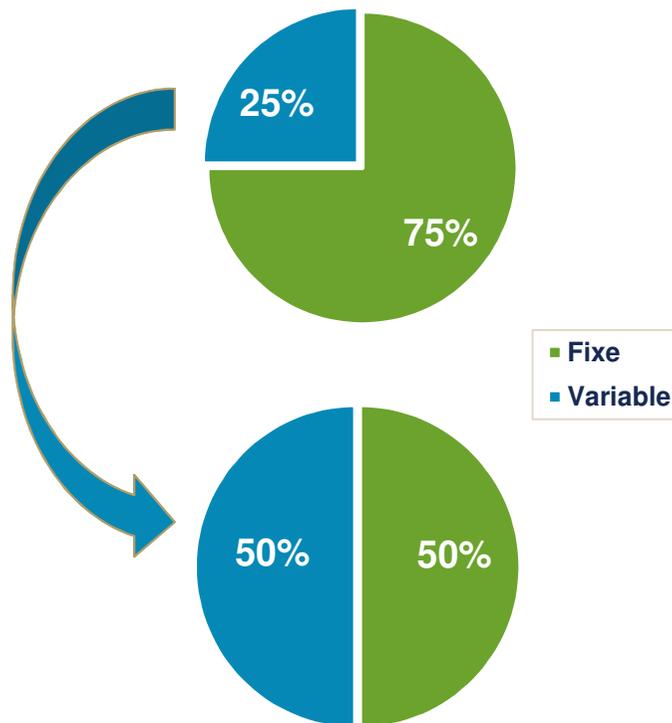
- ▲ Le financement obligataire labellisé (vertes, sociales) ou non, amortissable ou in fine permet le financement de gros volume. Plus le volume sera important, et plus les coûts liés à l'opération seront absorbés. Aujourd'hui, les collectivités peuvent réaliser des émissions obligataires via des programmes EMTN, mais aussi par le biais du placement privé sous un format de prêt amortissable.

▲ Recherche de souplesse :

- ▲ Selon le besoin, les offres pourront être sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques (mobilisation, amortissement, calcul de l'indemnité de remboursement anticipé....)

Objectifs de répartition par risque de taux à moyen terme

Objectif de répartition par risque de taux



▲ L'objectif général de répartition relève de la gouvernance à moyen terme:

▲ Le contexte de taux très bas que nous avons connu ces dernières années a conduit avec raison à privilégier la souscription d'emprunts à taux fixe (83% des nouveaux financements en 2021) et le passage à taux fixe nul (ou très proche de 0,00%) d'emprunts à taux variable.

▲ Le cycle des taux très bas a pris fin dans le courant de l'année 2022 avec la normalisation monétaire initiée par la Banque Centrale Européenne et des taux fixes en augmentation. Le choix des taux variables redevient donc une option pertinente (avec notamment la baisse du coût du floor à 0,00%).

▲ Le contexte haussier impactant symétriquement les anticipations de taux courts et longs. Il est recommandé de ne pas répondre favorablement aux propositions de passage à taux fixe des indexations variables actuelles si une part importante de la dette est déjà à taux fixe.

▲ Comment rééquilibrer mon stock de dette ?

- ▲ Avec les nouveaux flux ;
- ▲ Avec les options de passage à taux fixe (en cas de part variable supérieure à 50%) ;
- ▲ Avec la mise en place de swap fixant ou variabilisant.

Deux produits structurés présentant un niveau de risque faible : statu quo

Référence	Prêteur	CRD en €	Durée résiduelle	Prochaine échéance	Taux	Indice structuré			Risque de taux	CBC
						Année début	Année fin	Expression		
2018DT-066-13510	CE	97 500	3,62 ans	25/06/2023	3,69%	2018	2026	3,69% si EUR 12 mois post fixé < ou = 5,25% sinon EUR 12 mois postfixé Soulte : 8k€ environ (au 25/06/2022)	Barrière	1B
2007-004	CACIB	19 310 345	13,20 ans	20/07/2023	6,95%	2007	2036	4,30% + 2,65% x n / 12 Où « n » est le nombre de mois pendant lesquels l'inflation française est inférieure à 0,85% ou supérieure à 2,40%	Barrière	2B

- ▲ Une dette structurée sur moins de 2% de l'encours de dette de la Métropole
- ▲ Un risque au maximum à 2B sur la Charte Gissler
 - ▲ Caisse d'Epargne (1B) : exposition au risque de remontée des taux courts européens (Euribor 12 mois), malgré le contexte de normalisation monétaire commencé en 2022, le niveau de la barrière à 5,25% sur l'Euribor 12 mois est toujours suffisamment élevé et protecteur à moyen terme.
 - ▲ La probabilité de payer le taux bonifié de 3,69% reste élevée jusqu'en 2026. **Pas d'action à mener sur cet emprunt à court terme.**
 - ▲ CACIB (2B) : risque lié à l'évolution de l'inflation en France

Zoom sur le produit inflation du Crédit Agricole : des anticipés au taux plafond de 6,95%

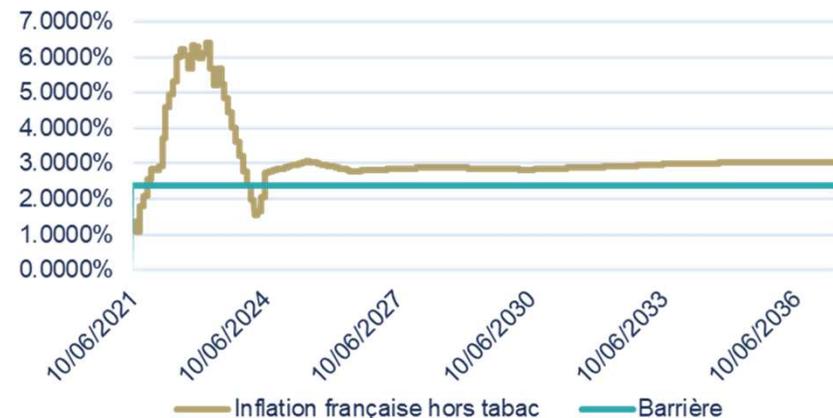
▲ Un risque au maximum à 2B sur la charte Gissler

- ▲ Risque lié à l'évolution de l'inflation française, actuellement à des niveaux historiquement élevés
- ▲ **Taux payé maximum plafonné à 6,95%**

➤ Nos recommandations :

- Des conditions de marché peu favorables à un réaménagement de l'emprunt.
- Des prochains coupons estimés au plafond du taux à 6,95%
- **Pas d'opportunité de marché pour réaménager cet emprunt aujourd'hui, sauf à recevoir une offre attractive de la banque et une prise en charge de sa part d'une partie de l'Indemnité de Remboursement Anticipé (IRA).**

Emprunt Crédit Agricole	
Date de valorisation	10/05/2023
Index	Inflation FR
Valeur de l'index	5,20%
Capital restant dû	19 310 344 €
Mark to Market (Indemnité)	6 723 745 €
Taux fixe équivalent	6,25 %
Date d'échéance	20/07/2023
Taux prochaine échéance	6,95%



Swaps de fixation : statu quo

Référence	Notionnel résiduel	Durée résiduelle	Prochaine échéance	*Valorisation	Reçu			Payé		
					Indice	Risque de taux	CBC	Indice	Risque de taux	CBC
Swap 3278098M	82 999.63 €	0.56 ans	01/06/2023	9.55 €	Euribor 3M + 0,09%	Variable	1A	Taux fixe à 3,21 %	Fixe	1A
Swap 3278126M	2 677 243.81 €	3.74 ans	05/08/2023	13 655.77 €	Euribor 6M	Variable	1A	Taux fixe à 3,17 %	Fixe	1A
Swap 2538085M	499 999.81 €	0.57 ans	05/06/2023	- 2 156.13 €	TAG 3M(Postfixé)	Variable	1A	Taux fixe à 2,43 %	Fixe	1A
	4 073 178 €			11 509.19 €						

* Dans les conditions de marché du 10/05/2023 pour une valorisation à échéance

La métropole dispose de trois swaps Natixis de fixation dans son encours, swaps qui lui ont permis de réaliser un passage à taux fixe avec une salle de marché à de meilleures conditions qu'avec le prêteur d'origine.

La remontée des taux observée en 2022 permet une amélioration de la valorisation des 3 swaps. Le swap 2538085 est en faveur de la Métropole à début Mai.

Les opportunités financières envisageables

▲ Les opportunités de réaménagement de la dette à taux fixe et à taux variable :

Afin d'optimiser la charge de la dette de la Métropole, des opérations de refinancement et de renégociation peuvent être réalisées en 2023. Quelques opportunités de renégociation et de refinancement ont été identifiées.

Ces opérations concernent treize emprunts à taux variables et pourraient, après le paiement d'indemnités de sortie d'environ 115k€, faire réaliser à la Métropole, un gain financier de 626k€ (d'après une cotation réalisée le 10 mai 2023).

▲ Les opportunités d'optimisation de la trésorerie :

Il existe des cas particuliers portant sur des recettes temporaires ou exceptionnelles générant des flux de trésorerie qui peuvent faire l'objet **de placement rémunérateur**.

Cette part de trésorerie excédentaire peut être placée dans **un compte à terme ouvert auprès du Trésor**, de **titres libellés en euros**, détenus directement, émis ou garantis par les États membres de l'Union européenne ou les autres États parties à l'accord sur l'EEE, de **parts ou actions d'OPCVM**, libellées en euros, gérant exclusivement des titres émis ou garantis par les États membres de l'UE ou par les autres États parties à l'accord sur l'EEE.

Synthèse et recommandations (1/2)

▲ Synthèse de la dette au 31/12/2022

- ▲ La **dette consolidée** de la Métropole Aix-Marseille-Provence s'élève à **3,045 Mds€** fin 2022. Elle est répartie entre **plusieurs budgets**, essentiellement le budget principal pour 2,044 Mds€, le budget annexe Transports pour 630 M€, Assainissement pour 141 M€ et Traitement des Déchets pour 97 M€.
- ▲ Le **taux moyen s'est dégradé avec la hausse de taux observé en 2022**: il s'établit à **2,88%** soit 0.40% de plus que l'année dernière. Il reste supérieur au taux moyen observé chez les autres collectivités « milliardaires en dette » (1,70%), d'après les données de l'Observatoire Finance Active 2023.
- ▲ La dette de la métropole est **sécurisée** : plus de **98%** de l'encours est classé **1A** d'après la Charte de bonne conduite. La métropole dispose de seulement deux emprunts structurés, classés 1B et 2B, présentant un risque limité au vu de leurs encours résiduel.
- ▲ Elle est **sécurisée avec 75% de taux fixe**, ce qui lui assure une grande visibilité dans l'estimation de ses frais financiers. La répartition du risque de taux est très proche de celle observée chez les plus grands emprunteurs publics.

▲ Les actions à mener sur le stock de dette et le solde de trésorerie:

- ▲ Malgré la hausse de taux, il existe encore **quelques opportunités de réaménagement dans le stock de la dette**, cela concerne un encours d'environ 20M€ (tous à taux variable). Des opérations de compactage par budget et/ou par banque pourraient également être réalisées.
- ▲ En cas de trésorerie excédentaire, la Métropole pourra, dans certains cas, réaliser des placements de trésorerie dans un compte à terme ouvert auprès du trésorier lui permettant **de générer des recettes financières**.

Synthèse et recommandations (2/2)

❖ **Recommandations sur les nouveaux financements**

- L'objectif pour un emprunteur de la strate de la métropole est de détenir jusqu'à **50% de dette à taux variable** dans l'encours à moyen terme, ceci dans un objectif de diversification.
- Les derniers mois ont été marqués par la **nette remontée des taux d'intérêts de long terme**, dans un contexte inflationniste d'une part et sous l'effet de l'amélioration de l'environnement macro économique d'autre part. 2022 a été l'année de la fin de la politique ultra accommodante de la Banque Centrale Européenne. Un cycle de hausse de taux s'est engagé, les taux fixes ont montré de fortes tensions depuis le début de l'année 2022. Les taux variables peuvent montrer davantage d'intérêt que sur les exercices passés en raison d'un plus fort potentiel de baisse de taux ainsi que baisse du coût des floors à 0,00%.
- La métropole pourra continuer à réaliser **deux consultations dans l'année**, l'une à compter de fin avril et l'autre courant octobre, afin de lisser les risques de liquidité (volume), de fixing (temporalité si les taux s'améliorent ou se dégradent entre le premier et second semestre) et enfin de marge (prix).

05

Engagements hors bilan

La dette garantie au 31/12/2022

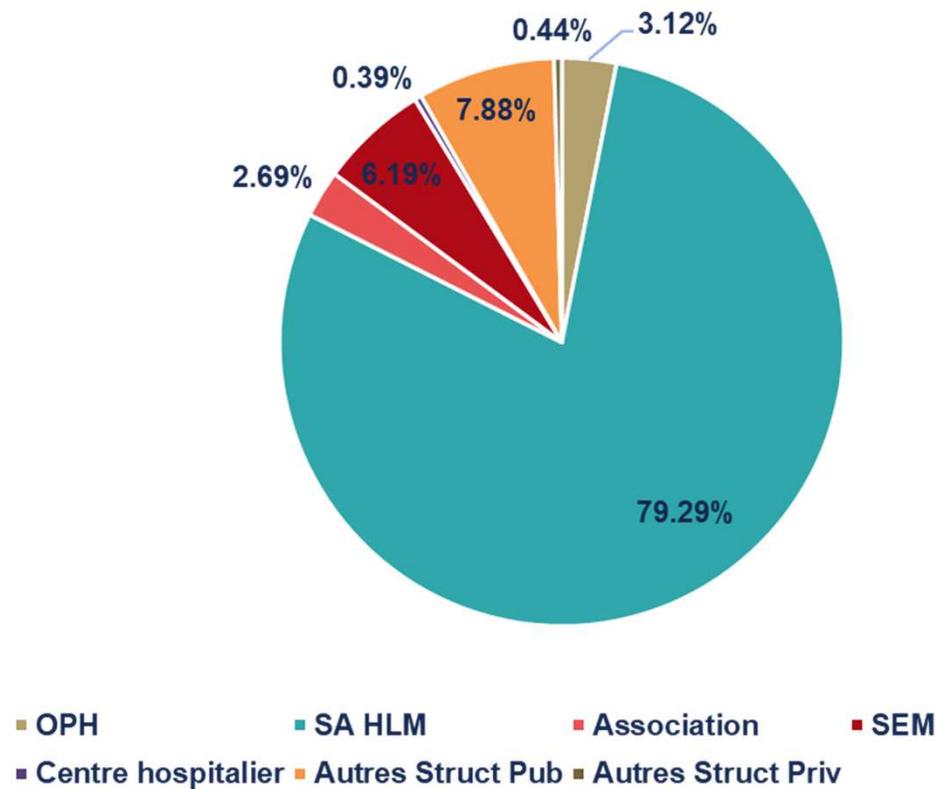
Hausse progressive des engagements hors bilan...

Dette garantie au 31/12

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Ecart par rapport à N-1
Encours	642,97 M€	785,55 M€	904,89 M€	941,17 M€	976,22 M€	1 055 M€	+35,05 M€
Taux moyen	1,53%	1,57%	1,51%	1,30%	1,23%	1,82%	-5,38%
Nombre de lignes	1139	1521	1856	2089	2237	2623	+148

... mais pour des bénéficiaires présentant peu de risques de défaut

Répartition par catégorie de bénéficiaires



Des ratios Galland respectés

La capacité à garantir de la métropole se limite à 50% de ses recettes réelles de fonctionnement (1 708 148 804,21 € en 2022), soit 854M€ (au budget principal)

Plafonnement du risque (Plafonnement global)	Division du risque (plafonnement par débiteur)	Partage du risque (plafonnement par opération)
<p>Objectif : limiter l'endettement global de la collectivité</p> <p>Le total des annuités de la dette propre et des annuités garanties (déduction faite des provisions), ne peut dépasser 50% des RRF, soit:</p> <p style="text-align: center;">12,69 %</p>	<p>Objectif : se prémunir contre les conséquences de la défaillance d'un débiteur.</p> <p>La collectivité plafonne le montant des annuités garanties au profit d'un même débiteur à 5% des recettes réelles de fonctionnement.</p> <p>Parmi les bénéficiaires les plus significatifs :</p> <p>EPAD Ouest Provence : 0,57%</p> <p>Régie des Transports métropolitains : 0,39%</p> <p>Pays d'Aix Territoires SPLA : 0,28%</p> <p>SOLEAM : 0,22%</p> <p>CH du Pays d'Aix : 0,07%</p> <p style="text-align: center;">....</p>	<p>Objectif : ne pas assumer une trop grande part du risque encouru par le prêteur</p> <p>La part d'un emprunt susceptible d'être garanti par une collectivité locale est fixée à 100% pour des associations d'intérêt général</p> <p>EPAD Ouest Provence : 100%</p> <p>Régie des Transports métropolitains : 100%</p> <p>Pays d'Aix Territoires SPLA : 80%</p> <p>SOLEAM : 80%</p> <p>SEMAG : 80%</p> <p style="text-align: center;">....</p>

06

Annexes

Annexe : Lexique

- ▲ **Capacité dynamique de désendettement (ou ratio de désendettement)** : elle se définit comme le rapport entre l'encours au 31/12 et l'épargne brute par budget et exprime le nombre d'années théoriques pour rembourser toute la dette en y consacrant l'intégralité de l'épargne brute. La Loi de Programmation des Finances publiques (LPFP) recommande au bloc communal de ne pas dépasser le seuil de 12 ans.
- ▲ **Charte de bonne conduite (CBC)** ou Charte Gissler : elle est établie par le Ministère des Finances, avec les différentes associations d'élus et les banques. Pour les collectivités, cette charte est aujourd'hui reprise dans la circulaire du 25 juin 2010 qui remplace celle de 1992 sur le recours aux produits dérivés. La répartition de l'encours de dette selon la Charte de Bonne Conduite doit être présentée en annexe des états de dette. Elle classe les emprunts de 1 à 6 et de A à F, 1A correspondant au niveau de risque le plus faible (cf. slide suivante).
- ▲ **Durée résiduelle moyenne** : durée résiduelle en années de chaque emprunt au 31/12 pondérée avec son encours
- ▲ **LPFP** : Loi de Programmation des Finances publiques 2018 – 2022 qui fixe le ratio de désendettement à ne pas dépasser, selon les strates de collectivités).
- ▲ **Taux moyen** : taux d'intérêt de chaque emprunt au 31/12 pondéré avec son encours

Conformément à nos conditions générales, cette présentation est réservée à votre seul usage interne. Elle est indissociable des éléments de contexte qui ont permis de l'établir et des commentaires oraux qui l'accompagnent.

Les informations fournies dans le cadre de cette présentation n'ont aucun caractère exhaustif et sont communiquées à titre purement informatif. Cette présentation ne peut en aucun cas être considérée comme constituant un démarchage, une sollicitation ou une offre de produits ou de services de la part de Finance Active. Finance Active ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation des informations fournies dans le cadre de cette présentation.

L'ensemble des éléments présentés ou communiqués dans le cadre de cette présentation, et notamment les textes, articles, plans, images, illustrations, photographies, bases de données et logiciels, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et peuvent être confidentiels. Sauf autorisation expresse et préalable des représentants habilités de Finance Active, la reproduction totale ou partielle de ces éléments, ainsi que toute communication à des tiers, sont interdites.

Finance Active ne fournit aucune prestation en matière juridique. Il vous appartient d'avoir recours à un conseiller juridique avant de conclure une transaction financière.
